

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02101
Numéro SIREN : 841 431 661
Nom ou dénomination : 2F

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2021 sous le numéro de dépôt 7150

Déposé au Greffe
le 21 AVR. 2021
sous le N° 1150
RCS N° B2101



LMR Audit

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION**

DE LA SARL 2F

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL 2F
au capital de 10 000 €
1 rue Rameau
44000 NANTES

LMR Audit
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8000 €
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes
RCS Nantes B 481 388 676

Technoparc de l'Aubinière
3 Impasse des Tourmalines
CS 33815 - 44338 NANTES Cedex 3
Tél. 02 40 73 77 71
Fax 02 40 95 79 00

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL EN SAS**

Aux associés de la société 2F,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du même code par votre décision en date du 21/12/2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation, dans un contexte de crise sanitaire Covid-19.

L'analyse du bilan fait ressortir les éléments suivants au 31/07/2020 :

- Capitaux propres	22 K€
- Dettes financières	105 K€
- Autres créances.....	19 K€
- Dettes fournisseurs	30 K€
- Dettes fiscales et sociales	37 K€
- Trésorerie disponible	66 K€

La lecture du compte de résultat révèle quant à elle, un Résultat d'exploitation positif qui s'élève à 42 K€. Ce dernier est en hausse par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont diminué de 42 K€.

Les autres postes (Résultat financier et Résultat exceptionnel) n'appellent pas de commentaires particuliers.

En conséquence, le résultat net de l'exercice ressort au-dessus de la barre des 39 K€.

La lecture des éléments comptables au 31/07/2020 ne fait pas ressortir d'éléments susceptibles de remettre en cause notre opinion.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice notamment relatifs aux effets de la pandémie Covid-19, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est, en date de l'opération de transformation, au moins égal au montant du capital social.

Fait à NANTES, le 23 décembre 2020

Véronique LECOMTE
Pour la SARL L.M.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite auprès de la C.R.C.C. de Rennes
Technoparc de l'Aubinière
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

